

JOUR DE COUPE U13 SAMEDI 15 OCTOBRE 2022 A 13H30

PROGRAMMATION DES PLATEAUX JOUR DE COUPE U13 (2ème tour)

PRINCIPES DE BASE

Le club local, chargé de l'organisation du plateau désigne un responsable qui sera aidé par un dirigeant de chaque équipe présente.

12 plateaux de 3 équipes sont organisés.

En cas d'absence d'une équipe sur un plateau : match de 2 x 30 minutes.

L'arbitrage sera assuré par un dirigeant (licencié) d'une équipe non concernée par la rencontre en cours.

Prochain tour : 16 équipes qualifiées pour la finale/festival départemental du 8 avril 2023 (une seule équipe par club).

CLASSEMENT : Par addition de points :

Match gagné = 4 points

Match nul – vainqueur des tirs aux buts = 3 points

Match nul – perdant des tirs aux buts = 2 points

Match perdu = 1

Pénalité/équipe forfait = 0

En cas d'égalité de points à la fin du plateau entre deux équipes, départage de la façon suivante :

Résultat de la rencontre entre les deux équipes ex aequo (match ou résultats des tirs aux buts en cas d'égalité)

En cas d'égalité de points à la fin du plateau entre 3, 4 ou 5 équipes, départage de la façon suivante :

- Différence entre buts marqués et encaissés sur l'ensemble des matches

- Si égalité : meilleure attaque sur l'ensemble des matches joués

ORGANISATION

ORGANISATION DES TIRS AU BUT :

- Les tirs au but ont lieu **avant** la rencontre.
- Avant chaque rencontre, 5 joueurs par équipe doivent tirer un tir au but. En cas d'égalité après 5 tirs, désigner des joueurs supplémentaires pour avoir un vainqueur (formule mort subite).
- L'équipe qui remporte les tirs au but, gagnera le match en cas d'égalité lors du match (et marquera 3 points).

○ **14H00 : début des matches**

- Chaque équipe tire une lettre au sort : A/B/C
- Chaque équipe réalise :
 - 2 matchs de 30 minutes
 - 2 séries de 5 tirs aux buts (une avant chaque rencontre).
- **Ordre des matchs : temps de jeu 30 minutes. (Rappel : la Pause coaching dure 2 minutes)**
 - **13H30 : Match 1** : Tirs aux buts entre A et B puis match A contre B
 - **14H20 : Match 2** : Tirs aux buts, puis match C contre perdant du match 1
 - **15H10 : Match 3** : Tirs aux buts, puis match C contre gagnant du match 1

Veillez prendre connaissance du tirage au sort effectué par la commission organisation sportive/compétitions du du 23 septembre 2022 :

A Vesoul (synthétique René Hologne 2) :

NOIDANS VESOUL
RC SAONOIS 2
VESOUL FC

A Marnay :

COLOMBE
GR SUD HAUTE SAONE 2
MARNAY

A Rigny :

GR SUD HAUTE SAONE 3
RIGNY
VAL PESMES

A Gray la Ville :

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT
2 VELS
GR SUD HAUTE SAONE 4

A Scey/Saône :

NOIDANS VESOUL 2
RC SAONOIS
VESOUL FC 2

A Rioz (synthétique)

ENTENTE 4 RIVIERES/GOURGEONNE
GR SUD HAUTE SAONE
MONTS GY

A St Loup/Semouse (Pâtis) :

ENTENTE LARIANS/DAMPIERRE SUR LINOTTE
LURE JS
ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT

A Quers :

ENTENTE HAUTE LIZAINE/HERICOURT 2
FRANCHEVELLE
LURE JS 2

A Luxeuil :

GR 3 RIVIERES
GR VAL CERISE 2
PAYS LUXEUIL

A Ronchamp :

ENTENTE HAUTE LIZAINE/HERICOURT
GR VAL CERISE 3
PAYS MINIER

A Froideconche :

FRANCHEVELLE 2
GR VAL CERISE
ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT 2

A Roye la Cote :

HAUTE VALLEE OGNON
JASNEY
PAYS MINIER 2

La commission Sportive/Pôle développement.